

Barbazan-Debat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 37 - AVRIL 2018

Barbazanaises, Barbazanais,

Notre chapelle de Piétat récemment rénovée fait l'objet de nouvelles convoitises. C'est ainsi que mardi 27 mars s'est tenu, dans le cadre du Festival International de Musique Sacrée de Lourdes, un récital violon - clavecin d'une grande tenue, qui a rassemblé un public nombreux, ravi de savourer la musique en ce lieu qualifié de magnifique.

La manifestation de Carnaval, s'est déroulée sous un soleil généreux. Le thème choisi a de plus éclairé la journée de couleurs chatoyantes. Une belle journée au cours de laquelle les parents se sont mêlés avec plaisir aux enseignants, accompagnateurs et bénévoles.

Le printemps est désormais de retour, et le jardin de Marthe retrouvera bientôt des jardiniers en herbe qui sauront lui redonner sa splendeur de l'an passé. Pour les aider dans leur tâche et améliorer leur confort, des équipements nouveaux ont été installés : récupérateurs d'eau, composteurs, nichoirs à oiseaux, maisons de hérissons, bancs, tables pour les pauses-goûters, et toilettes sèches. Autant d'installations qui devraient favoriser la sensibilisation des jeunes enfants à la préservation de l'environnement et ce, dans le but de préparer un avenir meilleur.

La commune de Barbazan-Debat a entrepris la réalisation de sa maison de santé pluridisciplinaire. Avec pour objectif essentiel l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins, la structure devrait attirer de nouvelles compétences faisant défaut localement. L'objectif est également de permettre aux communautés médicale et paramédicale exerçant en libéral d'optimiser leurs conditions de travail grâce à la mise à leur disposition de locaux adaptés à leurs besoins. Nous ne manquerons pas, au fur et à mesure de l'évolution du chantier, de vous tenir informés.

A bientôt.

Le Maire,

Jean-Christian PEDEBOY

Sommaire

- ❖ éditorial
- ❖ la vie municipale

- ❖ un tour d'horizon
- ❖ les associations

- ❖ informations générales
- ❖ le carnet des familles

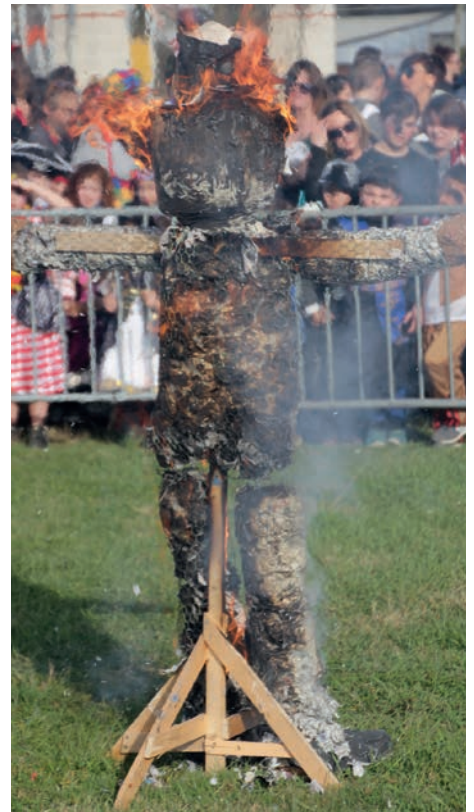
infos municipales

Carnaval

Le thème choisi : les couleurs

Comme chaque année les 4 écoles ont vu les petits et grands se déguiser pour le Carnaval. Ils se sont tous réunis sur le parking de la Mairie, où les Services Techniques avaient installé une estrade.

Après les danses des élèves pour découvrir progressivement les diverses couleurs de l'Arlequin et le procès de M. Carnaval celui-ci a été brûlé derrière la Salle des Fêtes.



infos municipales

Loto des écoles

Le vendredi 16 mars le Loto des écoles Jacques Prévert et Paul Verlaine a eu lieu dans la Salle des Fêtes du Village.

De nombreuses familles, parents du village mais aussi des personnes extérieures sont venus participer.

De nombreux lots ont été gagnés lors de cette soirée au bénéfice des deux écoles.



| | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 11 | 21 | 31 | 41 | 51 | 61 | 71 | 81 |
| 2 | 12 | 22 | 32 | 42 | 52 | 62 | 72 | 82 |
| 3 | 13 | 23 | 33 | 43 | 53 | 63 | 73 | 83 |
| 4 | 14 | 24 | 34 | 44 | 54 | 64 | 74 | 84 |
| 5 | 15 | 25 | 35 | 45 | 55 | 65 | 75 | 85 |
| 6 | 16 | 26 | 36 | 46 | 56 | 66 | 76 | 86 |
| 7 | 17 | 27 | 37 | 47 | 57 | 67 | 77 | 87 |
| 8 | 18 | 28 | 38 | 48 | 58 | 68 | 78 | 88 |
| 9 | 19 | 29 | 39 | 49 | 59 | 69 | 79 | 89 |
| 10 | 20 | 30 | 40 | 50 | 60 | 70 | 80 | 90 |

Les rythmes scolaires

De nombreuses communes ont demandé des adaptations de l'organisation de la semaine scolaire rendues possibles par le décret Blanquer publié le 28 juin 2017. Pour notre commune aucun changement n'a été souhaité pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Une réunion de pilotage a débouché sur le maintien des rythmes scolaires avec le temps TAP comme initialement mis en place. Réunion à laquelle participaient tous les enseignants et les représentants des parents d'élèves élus au cours de laquelle il a été décidé le maintien de l'organisation à 4 jours ½.



L'avantage de cette décision est pour les enfants, le personnel communal qui voit son emploi du temps non remis en cause et le maintien de salariés impliqués aux TAP.

CULTURE

Expo de JP JUNCA

Une nouvelle exposition chasse la précédente mais celle de l'artiste Jean-Pierre JUNCA demeure dans notre mémoire. Qui a pu rester insensible durant la visite de l'expo. «Re-créations en Fer, encres et Monotypes» ? Personne ! les 100 pour 100 de visiteurs ont été charmés, soit par la gracile élégance épurée des sculptures, soit par les encres et monotypes qui vous plongent dans un univers de camaïeu gris et noir où chacun se trouve confronté à ses rêves ou angisses.

Si vous ratez cette exposition, ne ratez pas les prochaines expos de cet artiste, discret et sensible, qui a encore en gestation énormément d'œuvres à nous faire partager.

Venez sur le site de la Mairie admirer quelques photos des œuvres de Jean-Pierre JUNCA.

PROCHAINE EXPOSITION : Atelier de Sophie DEMOULINS du 01/05/2018 au 07/05/2018. A NE PAS RATER.



CCAS

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontournable pour l'accès à l'emploi et à la formation et que son obtention nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes, le CCAS renouvelle cette année la bourse au Permis de conduire.

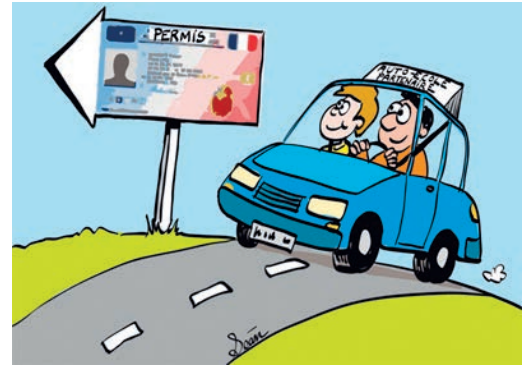
Cette bourse sera allouée à quatre candidats de la commune pour le financer en partie.

En contrepartie, les jeunes âgés de 18 à 25 ans s'engagent à participer à la vie de la commune au travers d'une activité à caractère social ou communal pour une durée de 70 heures sur la période des congés d'été.

Une charte sera signée avec l'auto-école participant à cette action.

Un jury composé d'élus sélectionnera les candidats en tenant compte de leur situation familiale et financière et de leur projet scolaire ou professionnel.

Les dossiers seront à retirer en Mairie fin Avril et devront être retournés fin Mai.



BAFA *L'aide financière aux jeunes pour le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur*

La Fédération des Foyers Ruraux 31 65 et Monsieur le Maire, après concertation, ont pris la décision de proposer une aide au financement du B.A.F.A.



Le B.A.F.A. s'obtient en réussissant une formation comportant 3 stages. L'aide conjointe des Foyers Ruraux 31 65 et de la commune portera sur le 1er stage de la formation pour 2 jeunes de la commune âgés de 17 à 25 ans. En contrepartie, ces jeunes s'engagent à participer à la vie de la commune, par le biais d'une activité à caractère social ou communal (35 heures) et à un stage non rémunéré à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (35 heures), soit une durée totale de 70 heures.

Le 2ème stage du BAFA est un stage pratique à effectuer à l'A.L.S.H. Ce stage pratique sera rémunéré par les Foyers Ruraux ce qui permettra aux jeunes d'assumer financièrement le 3ème stage de la formation pour l'obtention du diplôme.

Un jury composé d'élus et de représentants des Foyers Ruraux 31 65 sélectionnera les candidats selon leurs motivations, leur situation familiale et financière.

Le B.A.F.A. permet l'accès à un emploi dans l'animation, ce qui dans la conjoncture actuelle, est une facilité pour travailler durant les vacances scolaires.

Si vous êtes intéressés nous vous invitons à faire acte de candidature auprès du secrétariat de la mairie de BARBAZAN-DEBAT.

Les candidatures seront enregistrées jusqu'au 31 mai 2018, 18h.

Le premier stage de formation se déroulera durant les vacances de Toussaint 2018.

TRAVAUX

En ce début d'année 2018 ont été terminés les travaux de voirie engagés suite au deuxième bon de commande relevant du programme 2017.

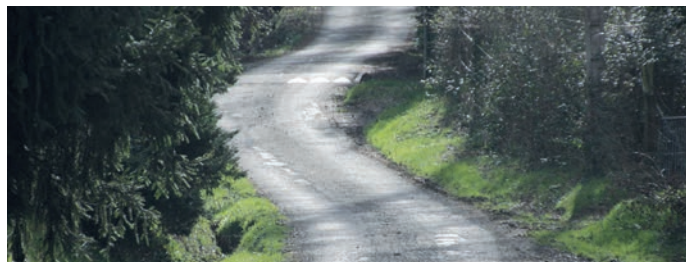
D'un montant total de 78 111,48€ TTC, ces travaux ont concerné :

- ◆ La deuxième tranche de l'Impasse du Pic du Midi, en faisant des trottoirs neufs, en procédant à la reprise de bordures et à la réfection totale de la chaussée (montant des travaux : 38 968,92€ TTC).



infos municipales

- ◆ Les deux ralentisseurs réalisés en bas de l'Allée des Sapins. Ces travaux ont été nécessaires car par deux fois des animaux ont été percutés par des véhicules roulant à vive allure (montant de 5368,80€ TTC).



- ◆ La rue des Anciens Combattants, la chaussée ayant été refaite entièrement et un drain ayant été mis en place avec renvoi des eaux pluviales vers le Hournet, pour assainir l'accotement côté maisons (pour un montant des travaux de 31 410,96€ TTC).



- ◆ Un îlot franchissable a été créé à l'intersection des rues des Liserons et de la Moisson, pour permettre au car de ramassage scolaire du collège de passer (montant de 2 362,80€ TTC).



Nous venons de retenir le bureau d'étude voirie pour le prochain marché d'assistance à maître d'ouvrage de un an renouvelable 3 fois, à compter de l'année 2018. Le bureau d'études ATEMO de Pau a été retenu, il a déjà commencé quelques études d'amélioration de la voirie, qui seront examinées lors de la prochaine commission travaux.

Un appel d'offres va être lancé dans les prochaines semaines pour retenir l'entreprise qui effectuera les travaux de voirie pour les 4 ans à venir, le marché étant également d'un an renouvelable trois fois.

Une fois le programme établi et l'entreprise connue les travaux pour cette année devraient débuter en Juin.

Quelques photos du Padouen.



finances-budget-urbanisme

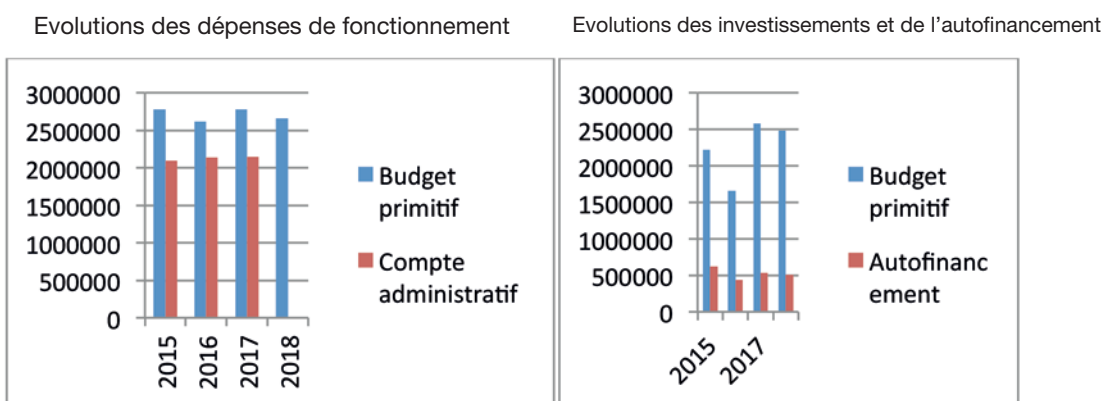
FINANCES PUBLIQUES (BUDGET COMMUNAL 2018)

Le vote du budget communal marque un acte fort au travers duquel se définissent les actions menées par la municipalité.

Si l'exercice budgétaire 2018 permet de poursuivre une dynamique d'investissement en grande partie autofinancée, il est également le témoin du désengagement de l'Etat au travers de la diminution sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Ainsi le budget communal présenté dans ses grandes lignes ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

DEPENSES EN CHIFFRES



La gestion rigoureuse des dépenses réelles de fonctionnement de 2015 à 2017 a permis de les maintenir au même niveau tout en dégagant un autofinancement autour de 20%.

SITUATION PAR RAPPORT AUX VILLES DE LA MÊME STRATE (3500 À 5000 HABITANTS)

| | Barbazan Debat | Moyenne nationale |
|---|----------------|-------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement € par habitant | 584 | 916 |
| Produit des impositions directes € par habitant | 230 | 441 |
| Recettes réelles de fonctionnement € par habitant | 714 | 1050 |
| Encours de dette € par habitant | 449 | 769 |

Source DGFIP 2016 / Situation Barbazan Debat / BP 2018

Ces indicateurs montrent que la ville de Barbazan Debat conserve des moyens importants par rapport à la moyenne des communes françaises de 3500 à 5000 habitants tout en ayant une fiscalité bien inférieure. L'encours de la dette est également bien inférieur et devrait atteindre au maximum en 2019 le montant de 676€ / habitant compte tenu de l'investissement prévu en 2018 concernant la maison médicale et para médicale (somme toujours inférieure à la moyenne nationale).

QUESTION/RÉPONSE SUR LA TAXE D'HABITATION

Que va-t-il se passer concernant la taxe d'habitation en 2018 pour les habitants et pour la commune ?

Dans le cadre de la réforme nationale, un fort pourcentage d'habitants va progressivement être exonéré de la taxe d'habitation sur trois ans. Pour tous les ménages dont les revenus sont en dessous des plafonds fixés par la loi, la taxe baissera de 30 en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020. Une famille qui a payé 1000€ en 2017, paiera 700€ cette année, 350€ en 2019 et n'aura plus rien à payé en 2020.

De son côté, la Ville ne devrait pas perdre de recettes à court terme. L'Etat a en effet prévu de compenser à l'identique les pertes de la commune liées à cette suppression progressive de la taxe d'habitation. La question de la pérennisation de cette compensation par l'Etat reste cependant posée à plus long terme.

Pour savoir si vous bénéficiez d'une réduction de la taxe d'habitation consulter IMPOTS.GOUV.FR

STABILITÉ FISCALE

La commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'impositions lors des 5 derniers budgets.

Ces taux sont plus bas que ceux pratiqués par la moyenne des communes de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées :

| | Barbazan Debat |
|-------------------------------------|----------------|
| Taxe d'habitation | 8.70 % |
| Taxe foncière propriétés bâties | 10.08 % |
| Taxe foncière propriétés non bâties | 80.54 % |

Le budget d'une collectivité s'établit en deux sections :

Le fonctionnement : Tous les frais sont liés à la bonne marche quotidienne des services publics. Le budget de fonctionnement de la collectivité est consacré pour une bonne part aux frais de personnel (35%) mais aussi aux charges générales (énergie, fournitures, prestations de services, assurances etc...), et aux versements de subventions aux associations.

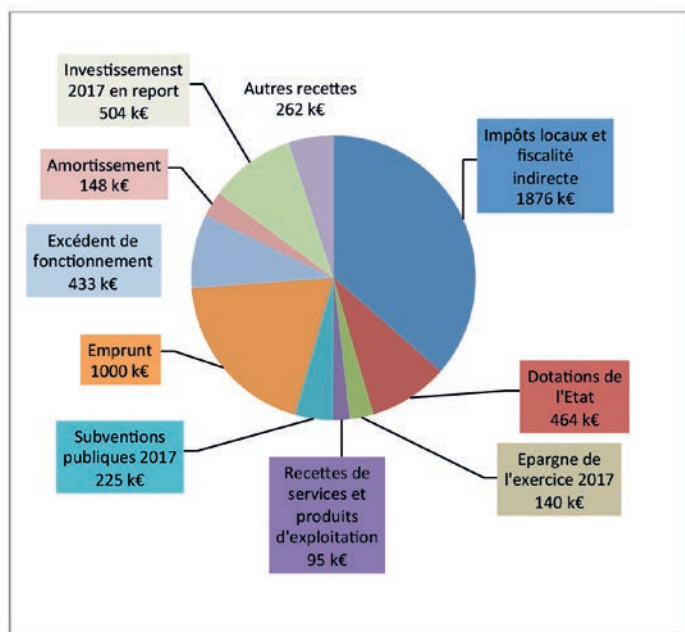
L'investissement, ce secteur correspond aux constructions de bâtiment et aux acquisitions de matériels et d'équipements publics. Pour ce faire, la collectivité réalise des économies (l'autofinancement) sur ses frais de fonctionnement, sollicite le soutien des partenaires institutionnels et en dernier ressort a recours à l'emprunt.

Des demandes de subvention ont été sollicitées pour l'exercice 2018 et devraient aboutir à une aide substantielle de la communauté d'agglomération, du département, de la région et de l'état. L'emprunt de 1000K€ sera alors modulé en fonction des aides que la commune pourra obtenir pour ces différents projets d'investissements et sera certainement nettement inférieur

RECETTES BUDGET PRIMITIF 2018

(5147 EN K€)

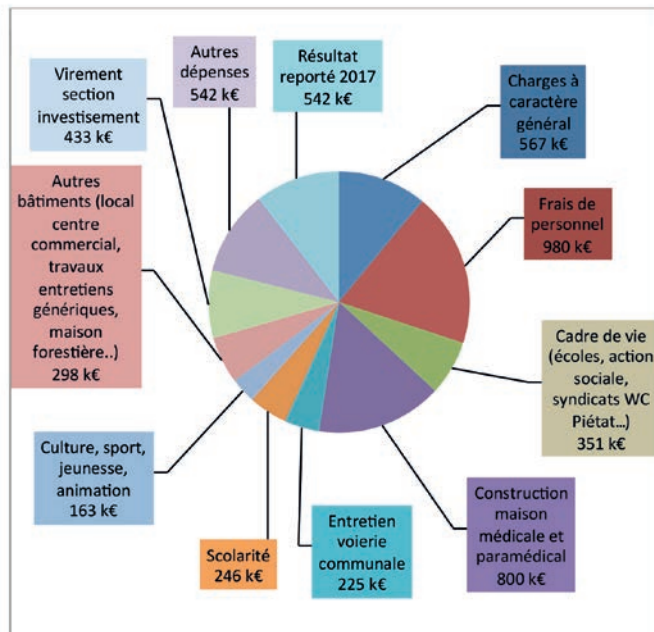
FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT



DÉPENSES BUDGET PRIMITIF 2018

(5147 EN K€)

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT



Principaux Investissements 2018

Ils concernent la construction d'une maison médicale et paramédicale au centre du village, le remplacement des chaudières au gymnase et dans les écoles, l'aménagement du parking de Piétat avec l'installation d'un WC, la rénovation de l'éclairage public mais aussi la continuation de programmes pluriannuels concernant les travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux et l'entretien de la voirie communale pour lequel un effort tout particulier sera fait cette année.

Déploiement des compteurs d'électricité LINKY

Conformément à la loi relative à la transition énergétique, Enedis (ex ERDF) remplace progressivement partout en France, les anciens compteurs électriques par les compteurs communicants Linky. Enedis met en avant de nombreux avantages pour l'utilisateur, mais des associations se sont montées pour s'opposer à ces nouveaux compteurs.

Le déploiement est en cours sur notre commune. Compte tenu du contexte réglementaire, la municipalité n'est pas en mesure de dicter le choix de chacun (per-

mettre le remplacement ou s'y opposer) lorsqu'il est sollicité par les intervenants.

Linky n'est pas un choix d'ERDF mais un choix du législateur. C'est la loi qui a fixé un objectif de 100% de compteurs Linky installés en 2024.

Conséquence : s'opposer à la mise en place de Linky signifie s'opposer à la loi.

Le Maire ne peut donc pas prendre un arrêté «anti-Linky» car il est illégal de s'opposer à son installation.



DES SUPPORTS DE COMMUNICATION OUVERTS AUX BARBAZANAIS.

Bulletin municipal

Le bulletin sert à vous informer sur la vie municipale mais aussi sur les différentes manifestations culturelles ou sportives organisées dans notre village grâce aux nombreuses associations, certaines portant à connaissance leur fonctionnement interne, les résultats obtenus ... Mais si vous avez également des idées d'articles, des sujets qui vous intéressent et que vous souhaitez faire partager, n'hésitez pas en nous en faire part.

La Commission Communication-Information sous l'autorité de M. le Maire choisira et décidera de l'opportunité de diffuser ou amender, dans le bulletin, les articles proposés (chacun comprendra que des contenus à caractères polémique, diffamatoire, commercial n'y ont pas leur place).

Site Internet

Le site « relooké » et d'une utilisation bien plus souple est en service depuis un peu plus d'un an. Tout événement à venir peut être signalé sur l'agenda ou même faire le sujet d'un article dans la rubrique l'actualité et illustré par des photos. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et propositions.

Panneau lumineux de la place de l'Europe

Des messages (nécessairement concis) peuvent être diffusés durant la quinzaine qui précède les manifestations organisées par les associations.

NOUVEAU

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE

A PARTIR DU 2 MAI 2018

Tous les 1^{ers} mercredis
du mois
de 8h à 11h

Comment faire ?

Signalez-vous auprès du
secrétariat de la mairie
(05.62.33.95.67)

Prévenir au plus tard le jeudi
précédent le ramassage

Déposer avant 8h le matin
du ramassage, les objets sur
le domaine public
(trottoir devant l'habitation)



un tour d'horizon

L'équipage 109



Deux jeunes femmes, dont une (Charlène) est originaire de notre village, partent réaliser le rallye 100 % féminin en 4x4 sur les dunes marocaines en octobre 2018 « Le trophée Roses des Sables ».

Charlène LABORDE 28 ans et Lolita ROUMAZEILLES 31 ans.

Ce trophée créé en 2000, par Jean-Jacques et Géraldine Rey, compétition exclusivement réservée aux femmes de plus de 18 ans, est une course d'orientation.

C'est une compétition internationale qui permet de participer à une action solidaire à destination des enfants du Sud Marocain, grâce à l'association « Enfants du désert ». Chaque équipage achemine au moins 50kg de matériel, comme des produits d'hygiène, de puériculture, des vêtements, des jouets et du matériel scolaire.

L'association a pour priorité l'éducation et surtout celle des filles qui sont moins scolarisées que les garçons.

Les participantes rencontrent les enfants et certaines font la démarche de cœur de les parrainer.

Le budget nécessaire est d'environ 11 810€, entre les frais d'engagement, d'équipement de sécurité, de route, de formation, d'assu-

rance annulation et de rapatriement, de communication, et de création de l'association.

Vous pouvez les soutenir et devenir partenaire de leur projet.

- ◆ En faisant un don financier à leur association.
- ◆ En faisant un don matériel.
- ◆ En faisant un don de denrées alimentaires non périssables.
- ◆ En mobilisant votre réseau.
- ◆ En les faisant connaître sur votre page Facebook, blog ou site internet.
- ◆ En invitant vos amis et familles lors de leurs manifestations.
- ◆ Les mettant en relation avec des contacts qui seraient susceptibles d'être intéressés par leur projet.
- ◆ En participant à leur cagnotte leetchi mise en ligne sur leur page Facebook.

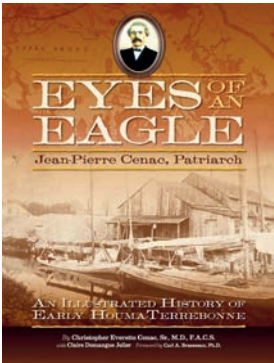


Web : lespipelettes.trophee-roses-des-sables.org/

E-mail : lespipelettes4064@gmail.com

Tél. 06 31 44 30 55
ou 06 30 87 21 69

Jean-Pierre Cenac un Barbazanais qui a fait fortune en Amérique



Au XVIII^e siècle, une grave crise économique sévissait sur l'Europe, milieux dans les vignobles, mauvaises récoltes de pommes de terre et de blé ce qui a conduit beaucoup de nos compatriotes

à émigrer vers les Amériques Nord et Sud, USA, Argentine, etc... Un citoyen de notre commune s'est lancé dans cette aventure.

Né le 12 juin 1838, Jean-Pierre Cénac est issu d'une famille de fermiers parlant le patois la langue locale, ne possédant que quelques hectares de terre dans le village. Il a vécu son enfance dans une maison située à l'angle rue de la Paix rue du 14 juillet près de l'église. Ses études primaires ont été effectuées à la vieille école actuelle, bâtiment en pierre située rue des Pyrénées. Comme le voulait la coutume de cette époque, n'étant pas l'aîné de sa famille, il n'héritait pas ou peu et dû travailler dès son jeune âge. Il débuta mitron chez un boulanger de Barbazan-Debat. La situation économique étant difficile, il décida donc de quitter ses Pyrénées. Muni de son livret d'ouvrier nécessaire à cette époque lui permettant de travailler dans toute la France (il ne pouvait pas être considéré comme vagabond), il partit à pied traversa les plaines et collines des Hautes-Pyrénées, Gers, Landes et arrive en février 1860 à Bordeaux. Il postula

pour travailler chez G Bardon 12 place Dauphine. Il vit la construction du pont de pierre de Bordeaux qui se terminera en 1862, dont les pierres étaient extraites d'une carrière des Baronnie.

Ayant entendu qu'en Louisiane on devient riche très rapidement, il a économisé durant 8 mois pour acheter le billet d'embarquement pour rejoindre l'Amérique. C'était une dure décision sachant qu'il ne verrait probablement plus sa famille. Quittant Bordeaux le 30 octobre 1860, il rejoint le continent américain à la Nouvelle Orléans en décembre 1860 à bord du bateau le «TEXASON».

En arrivant en Amérique, il fournit le précieux document délivré par le maire de Barbazan de l'époque Mr Bruno Jean-Marie.

«Certificat de bonnes mœurs et de bonne santé de M. Jean-Pierre Cénac délivré par le maire de Barbazan-Debat le 4 février 1860»

«Moi, Jean-Marie Bruno, Maire de la ville de Barbazan-Debat, canton sud de Tarbes, Département des Hautes-Pyrénées, certifie que le sus nommé Jean-Pierre Cénac, né le 12 juin 1838 à Barbazan-Debat, réside actuellement à Bordeaux, est en bonne santé, a de bons comportements, a eu tout le temps une conduite irréprochable durant sa présence à Barbazan-Debat. Sur notre foi, nous lui avons délivré le présent certificat : Fait à la mairie de Barbazan-Debat ce 4 février 1860. Signature du maire de Barbazan-Debat.» Un «Timbre Impérial» est fixé sur ce certificat. Ce certificat sera suivi d'un suivant : «Moi je certifie que Mr Cénac Jean-Pierre, profession boulanger, né et domicilié à Barbazan-Debat, dont le canton, district et département ont été

nommés ci-dessus, a l'intention d'aller à La Nouvelle Orléans (US d'Amérique), et qu'il n'existe pas d'objection pour lui fournir un passeport pour cette destination. En outre, je certifie que Cénac Jean-Pierre a participé au tirage au sort des conscrits de son canton pour le service militaire, qu'il a eu le n° 67 et qu'il a été exempté du service militaire actif comme son frère. A Barbazan-Debat le 20 octobre 1860 Agissant en l'absence du maire Virgery.»

Ce certificat sera vérifié et authentifié par la préfecture des Hautes-Pyrénées le 22 octobre 1860 qui ne verra pas d'objection pour l'obtention du passeport.

Signature Pour le Préfet M. Cazabonne

Ce qui lui permettra de recevoir un passeport officiel. Peu de temps après son arrivée, il partit pour Houma en Terrebonne Parish où il s'adapta et travailla au début comme boulanger chez Jean-Marie Dupont.

Il rencontra sa femme Victorine Aimée Fanguy, élevant 14 enfants dont 8 garçons et 6 filles. Vers la fin du XVIII^e siècle, après avoir acheté de nombreux terrains, Jean-Pierre et ses enfants se lançaient dans l'élevage et le commerce de l'huître qui prenait vite beaucoup d'expansion. Leur production était à destination de tous les Etats-Unis et du Mexique. Sa réussite est due à son travail acharné et son esprit d'entreprise. Cette réussite a été d'autant plus difficile qu'elle est intervenue au moment de la guerre de Sécession (1861-1865) ou guerre civile américaine.

Cette aventure est racontée par un de ses descendants le Dr Christopher E. Cénac dans son livre «Eyes of an eagle, Jean-Pierre Cénac, patriarch».

du côté des associations

La Passerelle :

L'association La Passerelle, créée en 1993, a pour missions l'accompagnement à la scolarité des élèves du primaire et des collégiens et le soutien à la parentalité. Elle est ouverte toute l'année, du lundi au vendredi, à l'exception des vacances de Noël et des vacances d'été. Les inscriptions se font principalement en début d'année scolaire, en concertation avec les parents et les enseignants. La participation des parents est de 10 € par trimestre et par enfant, quel que soit le nombre de séances.

Dans les semaines à venir :



◆ Comme chaque année l'association propose à ses adhérents des conférences débats, des ateliers et des rencontres formalisées partant sur le projet et les progrès de l'enfant.

◆ Nous invitons enfants et parents de l'association à une chasse aux œufs de Pâques **le samedi 07 avril après-midi** dans le périmètre de La Passerelle.

◆ Deux films seront diffusés le 16 mai dans la salle des Fêtes de Barbazan-Debat : l'un dans l'après-midi pour les plus jeunes, l'autre, en début de soirée pour les parents et ados. Ces projections sont gratuites et ouvertes à tous.

La Passerelle traverse comme beaucoup d'associations une période de grandes turbulences. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le vendredi 06 avril à 18h15. La présence des adhérents est plus que jamais indispensable pour la survie de l'association. Nous avons à prendre d'importantes décisions, avec vous, parents.

Enfin, nous accueillerions avec grand plaisir les bénévoles qui se présenteraient pour seconder Monique, Solange et Caroline.

Contact : les après-midis par téléphone au 05-62-33-96-98

Mail : ass.lapasserelle@orange.fr

Adresse : Association « La Passerelle » Ecole Paul Verlaine – 1er étage 2, rue de l'Egalité 65690 Barbazan-Debat

Foyer Jeunes Barbazan-Debat/Soues

Le Foyer Jeunes De Barbazan-Debat / Soues, vient de passer les vacances de Février 2018 riche en émotions. En effet, durant ces deux semaines, grâce

à de nombreuses activités au foyer jeune ou sorties sur le territoire et ses alentours les jeunes ont pu diversifier leurs occupations pendant ces vacances !



◆ Une sortie à trampoline park avec le local jeune de Lannemezan ont mobilisé pas moins de 50 jeunes.

◆ Une soirée fiesta avec les associations jeune de Tarbes, Aureilhan, Odos et Lannemezan a réuni 70 jeunes.

◆ Lors des activités sur le foyer les jeunes ont pratiqué des activités sportives (badminton, basket, football...) mais aussi un tournoi de danse avec Just Dance sur Wii.

◆ Ils ont pu aussi s'exercer à la cuisine et à la réalisation de gâteaux.

Plein d'activités donc qui ont permis aux



jeunes de se retrouver dans leur lieu de vie dans la joie et la bonne humeur !

Le foyer accueille tous les jeunes de 11 à 17 ans. Une cotisation annuelle de 30€ est demandée pour faire partie du foyer. Nous sommes ouverts les mercredis de 14h00-18h00, vendredis de 19h00 à 22h00 et samedis de 14h00 à 18h00.



Club Alaric

Notre Assemblée Générale a eu lieu le **Dimanche 4 Mars 2018**.

Ont été présenté aux Adhérents les Rapports moral et financier de l'année 2017.

Le Bureau déjà en place a été réélu à l'unanimité.

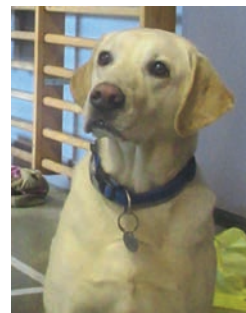
Après l'Assemblée un repas succulent a réuni tout le monde pour un moment de convivialité et bonne humeur.

Pour 2018, nous continuerons à faire vivre le Club avec autant de plaisir, et espérons que d'autres personnes viendront rejoindre notre Club et partager avec nous de très bons moments.

Pour tout renseignement: contacter Mme Vandamme -Tél. 05 62 33 96 88.



Gym V



Je m'appelle HERMES et depuis cette année, je suis un membre à part entière de la GYM V de BARBAZAN-Debat.

Tout le monde a reçu les consignes de pas me distraire (par des

caresses ou des paroles) à mon arrivée au gymnase, car voyez-vous je travaille (et oui j'ai un métier). Je guide ma maîtresse et dès que le cours commence elle m'enlève mon harnais et là ... à moi la récréation !!! Je vais dire bonjour à tous les licenciés, j'essaie de les distraire un peu en leur apportant ma balle, j'assiste l'animatrice, et je participe même à certains exercices. Pour moi les abdos : même pas mal ! Mais ce que je préfère ce sont les étirements quel régal. Mais en aucun cas je ne lâche des yeux Christiane, ma maîtresse.

Je remercie les licenciés et les animatrices de nous avoir accueillis.

Contact : 06 15 23 63 13



du côté des associations

CABD

Cette année 2018 a débuté en fanfare en ce mois de février avec sa soirée Carnaval en lien avec les enfants des écoles du village. Une belle soirée animée par le podium Adishatz qui a fait danser toute cette troupe tout en se régaland avec l'éternel burger frites qui a rencontré un vif succès malgré quelques problèmes techniques résolus en cours de soirée. Nous tenons à nous excuser pour l'attente occasionnée par cet incident. Nous remercions l'Accueil de Loisirs qui a réalisé avec les enfants du TAP les décors pour la soirée.



Différentes manifestations restent à venir au cours de cette année :

- ◆ Le 21 Avril : Concert à la salle des fêtes avec le groupe Next.
- ◆ Fête du village les 1, 2, 3 juin
 - **Vendredi** : Spectacle cabaret : «Troupe en scène».
 - **Samedi** : Animations diverses en journée : pêche, bubble foot et randonnée suivi en soirée par le bal animé par Adishatz.
 - **Dimanche** : Messe avec chorale, apéritif offert par la municipalité suivi par un repas animé.
- ◆ Fête de l'été le 7 juillet : repas animé suivi de son feu d'artifice.
- ◆ Septembre : Vide-grenier.
- ◆ Novembre : Animation à définir.

Le CABD vous attend nombreux lors de ces prochaines manifestations et vous dit à très bientôt.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de bonnes volontés.

du côté des associations

La Cascade

Nous avons terminé l'année 2017 avec un atelier d'art floral. Après notre reprise au 04 janvier, nous avons fêté les Reines avec une bonne galette et du chocolat chaud fait maison. Le 23 janvier, nous avons effectué un atelier cartonnage qui a permis de préparer des objets pour le prochain Marché de Noël avec la participation de certaines adhérentes et d'autres ont fait des objets plus personnels.

Au mois de mars nous avons eu un atelier de Kirigami. Nous préparons également le voyage de juin et notre Assemblée Générale. Nous prévoyons de faire un atelier avec des nouveautés au cours du troisième trimestre.

L'année sera consacrée aussi à la préparation de notre traditionnel Marché de Noël.



Le Pilotari Club fête ses 20 ans !

1997 – 2017 : Voilà déjà vingt ans que quelques amateurs de pelote basque de Barbazan-Debat ont décidé de créer le Pilotari club barbazanais. Parmi eux, Henri MARTIN qui est toujours le Président du club.

Afin de fêter cet anniversaire et à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, le club a permis à ses licenciés de jouer durant trois heures en trinquet. Par la suite, un repas a été proposé aux licenciés et à leurs familles et un polo du club leur a été remis. Cette belle journée s'est terminée par de nombreuses anecdotes sportives qui ont permis de ressasser des souvenirs plus ou moins anciens et surtout de faire rire tous les participants.

Côté sportif, l'année 2017 aura été marquée par des titres en place libre (tournoi de Vic, championnat de Bigorre) mais également par l'organisation de nombreux événements sur le fronton tels que le championnat de France des jeunes regroupant des équipes tarbaises, béarnaises, basques, toulousaines et parisiennes. Il en a été de même le week-end du 14 juillet avec l'organisation du 4ème Open des Pyrénées où une équipe locale a atteint la finale.

Pour 2018, la saison a débuté dès le mois de février avec le championnat de place libre où une équipe est engagée en 2nde série. A ce jour, cette équipe a terminé en tête de sa poule et va attaquer les phases finales. Plusieurs joueurs participent aux tournois de Tarbes de trinquet et de Vic notamment.



Deux événements viendront animer le printemps et l'été. Le samedi 19 mai, le club organisera en collaboration avec le Comité Départemental de Pelote Basque la 2nde fête départementale de la Pelote Basque. Durant toute la journée, le fronton recevra des finales de la catégorie mini poussin à la catégorie Sénior 1ère série soit 10 finales dans la journée avec restauration sur place.

Enfin, le fronton accueillera les 14 et 15 juillet le 5ème Open des Pyrénées avec des équipes issues de France entière (Marseille, Paris, Corse, Pays Basque, Landes, Béarn). Des joueurs locaux participeront à cette compétition d'envergure nationale !

Une fois de plus, le club fait preuve de dynamisme sur le département mais aussi au niveau régional et on l'espère national !

Jonathan LAUGINIE en pleine action



du côté des associations



Les Randonneurs de l'Alaric :

Après la pause des fêtes de fin d'année. Les sorties ont repris début Janvier, le temps n'a pas été de la partie puisque toutes les sorties programmées le dimanche ont été annulées.

Quelques rares sorties ont eu lieu en semaine, par beau temps.

Le programme pour le premier trimestre 2018 est établi :

Voici quelques exemples de sorties :

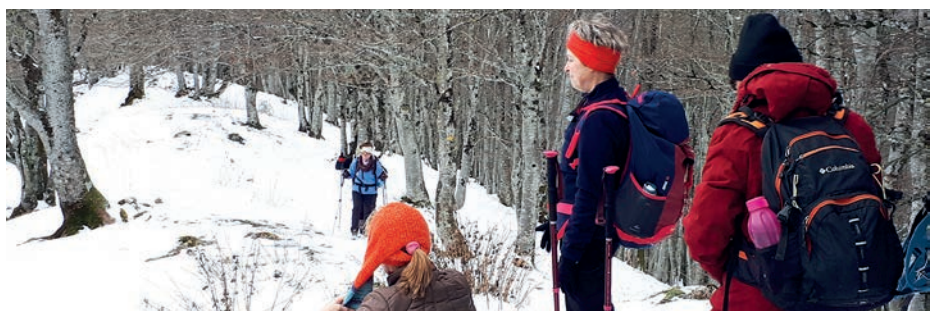
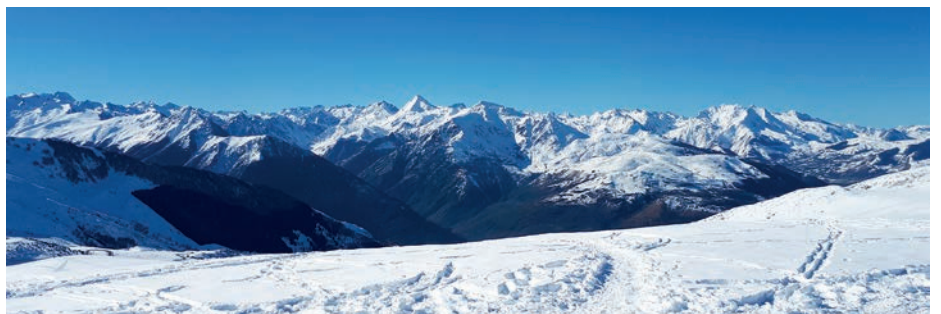
- ◆ Dimanche 08 Avril : Départ 8h30 de la place de l'Europe (halle) à Barbazan-Debat, direction vallée de Campan, Aygues Rouyes – Pas de Crabe-Lac d'œuf, dénivelé : 750m, Niveau : 2 durée : 6h.
- ◆ Dimanche 15 Avril : Départ 8h30 de la place de l'Europe (halle) à Barbazan-Debat, direction vallée de Bagnères, La Peyre 1821m, dénivelé : 650m, Niveau : 2, Durée : 5h.
- ◆ Dimanche 22 Avril : Départ 8h30 de la place de l'Europe (halle) à Barbazan-Debat, direction Vallée d'Aure, Bareilles, dénivelé : 600m, Niveau : 2, Durée : 5h.
- ◆ Bien d'autres sorties sont prévues avec des niveaux, des dénivelés et des durées différents. Il y en a pour tout le monde.

Si vous êtes intéressés vous pouvez prendre contact avec les responsables du club en contactant :

Françoise Mauvezin (Vice Présidente)
05.62.33.84.37 ou 06.70.44.54.51

Pierre Pouyenne Vignau (Président)
05.62.33.80.08 ou 06.38.03.93.49

Vous pouvez participer à deux sorties découvertes sans engagement auprès du club.



du côté des associations



Tennis

Le club de tennis de Barbazan compte désormais une bonne centaine d'adhérents et la proportion de jeunes joueurs est en forte hausse.

Beaucoup de choses évoluent et le club prend lentement et sûrement une nouvelle dimension grâce à l'implication de tous. Les initiatives ne manquent pas, l'entraide et l'amitié sont le ciment qui assure une solidarité dont chacun profite au maximum. Les résultats obtenus sont des révélateurs de cet esprit d'équipe qui permet d'aller de l'avant et de positiver, sans pour autant voiler les éléments qui restent à corriger.

Toutes les équipes ont obtenu des résultats plus que prometteurs, trois d'entre elles sont parvenues en finale dans la coupe d'hiver, deux ont perdu d'extrême justesse, la troisième a remporté une belle victoire sur l'équipe hommes de Bagnères. Bref, beaucoup d'expériences accumulées, un capital-confiance amélioré, le désir de progresser toujours et de faire encore mieux dans la deuxième partie de saison. De fait, la coupe de printemps est imminente, trois équipes masculines et deux équipes féminines du club sont engagées.

Nul doute que les ambitions sont élevées et que chaque compétiteur y mettra du sien pour assurer l'essentiel. Tout récemment un repas de mi-saison, à l'occasion duquel, une nouvelle fois, chacun a apporté sa pierre s'est déroulé dans la meilleure des ambiances. Les participants nombreux - 70 à 80 personnes - ont pu assister au match de rugby France / Angleterre, et visionner des vidéos réalisées par le trésorier du club, Philippe Cruzel, lors de certaines manifestations, notamment le tournoi «déguisé» de double mixte qui est organisé par le club fin mai, début juin.

Le savoir-faire de l'opérateur qui dispose d'un drone et réalise de très jolies photographies ont fait le reste : de beaux souvenirs communs, des rires partagés et bien sûr l'envie de recommencer.

Merci encore à tous et pour l'engagement de chacun. Serge Gérin, Président du club.

Anciens combattants



Le 19 mars 2018, le comité FNACA de Barbazan-Debat, la municipalité et des barbaza-nais se sont rassemblés autour du monuments aux morts pour commémorer le 56ème anniversaire de la fin de guerre d'Algérie. Les Anciens Combattants, avec à leur tête le sémillant Edouard Dupouey, ont marqué dignement cet évènement.

Malgré le vent, la pluie, et même la neige, ils étaient là, nombreux et stoïques à honorer leurs morts afin que nul n'ignore le sacrifice de leurs 20 ans. Samedi 24 mars, ils se sont retrouvés pour un amical repas à L'ESCALE de Séméac où l'accueil est on ne peut plus chaleureux année après année. A bientôt dans ces colonnes.



L'opposition

La Poste

Lorsque nous avons appris que les horaires d'ouverture de la Poste allaient diminuées, l'opposition de Barbazan-Debat a financé et distribué des tracts avec un titre accrocheur sur les communes de Barbazan-Debat, d'Allier et d'Angos afin de mobiliser la population contre les changements d'horaire d'ouverture.

Parallèlement nous avons mis en place une pétition et au mois de juin, nous avons communiqué ces résultats au maire afin qu'il puisse les utiliser dans ses négociations futures avec la direction.

Les dysfonctionnements n'ont cessé d'augmenter tout le second semestre 2017. Avec l'aide de quelques usagers nous les avons relevés afin de constituer un dossier et nous avons envoyé des réclamations sur le site de La poste. Au mois de novembre, nous avons informé le conseil municipal que la situation continuait à se dégrader et que les conditions de travail des agents sur Barbazan Debat étaient de plus en plus compliquées.

Fin novembre, le maire a envoyé un courrier à la direction pour faire connaître son mécontentement et celui des usagers.

Le 5 janvier 2018, nous avons pris rendez-vous avec un collaborateur du député des Hautes-Pyrénées, Jean-Bernard SEMPASTOUS pour obtenir son soutien.

Après avoir vérifié le taux de fréquentation du bureau de Barbazan-Debat et de Soues sur les 2h00 d'ouverture par jour (SOUES fréquentation de 20 à 30 personnes - BARBAZAN DEBAT fréquentation allant jusqu'à 60 personnes), nous lui avons communiqué le dossier que nous avons constitué relevant tous les dysfonctionnements du service public de la poste sur notre commune. Il a été transmis au Délégué aux Relations Territoriales des Hautes-Pyrénées ainsi qu'à la Direction du réseau La Poste Aquitaine-Pyrénées qui couvrent les départements 40, 64 et 65.

Le 2 mars, Monsieur le député nous a informé qu'il s'était rapproché des services de la Délégation Territoriale de La Poste qui lui ont assuré qu'ils s'attacheraient à regarder attentivement les solutions permettant d'apporter le meilleur service aux usagers.

Dans les mois à venir, nous suivrons de près les mesures prises par la direction.

Si vous constatez des dysfonctionnements, n'hésitez pas à aller sur le site internet de la poste afin de faire une réclamation pour montrer votre mécontentement.

www.laposte.fr/service-consommateurs/deposer-une-reclamation

Il ne s'agit plus de bouger avec la Poste mais de faire bouger la Poste.

Enfin n'oubliez pas que les agents sont comme vous, ils subissent ce manque de moyen.



Numéros utiles

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Restaurant scolaire : | 05 62 33 80 01 |
| Gymnase : | 05 62 33 93 06 |
| Centre de loisirs : | 05 62 33 96 50 |
| Ecole Maternelle M.Pagnol : | 05 62 33 83 98 |
| Ecole Maternelle J.Prévert : | 05 62 33 81 57 |
| Ecole Primaire P.Verlaine : | 05 62 33 89 37 |
| Ecole Primaire A.Rimbaud : | 05 62 33 87 55 |
| SAMU : | 15 |
| Gendarmerie : | 17 |
| Pompiers : | 18 |
| Pompiers : depuis un portable | 112 |

La commission
Information et Communication
attend vos articles
pour le prochain bulletin,
qui paraîtra en juillet,
dès le début de juin.

le carnet

Naissances

DELPECH Victor, le 9 décembre 2017
BON Eloïse, le 28 décembre 2017
DUPRAT Wilone, le 6 janvier 2018
ARHAN Loli, le 7 janvier 2018
MAZILLER Elio, le 26 janvier 2018
BOURADAS Emna, le 9 février 2018
BOURLETT Emilio, le 25 février 2018
CUSSIGH Livio, le 8 mars 2018
ARTIGUE Manon, le 14 mars 2018
BONNAPEN Chiara, le 17 mars 2018
MOHITE Younès, le 20 mars 2018

Décès et transcriptions de décès

GALLET Monique, le 17 décembre 2017
ZANARDO Gilbert, le 17 décembre 2017
AUGIER Milla, le 16 janvier 2018
GALOUYE née CABARROU Marcelle,
le 31 janvier 2018
MIRAMON née LAMOUREUX Maryse,
le 9 février 2018
JJCIC Christian, le 9 mars 2018
FOSSERIES Lucien, le 11 mars 2018
MIROUSE Fernand, le 17 mars 2018
DUFRASNE née DESCAMPS Bernadette,
le 20 mars 2018

Mariages

PEYROT Arnaut et LACROIX Katy,
le 29 juillet 2017
GILLIER Bastien et AMAMY Rachel,
le 5 août 2017
TAOMBÉ Stéphane et LECUÉ Gaëlle,
le 12 août 2017
LONCAN Fabien et BÉGUÉ Emmanuelle,
le 26 août 2017
BRAUN Pierre et RODRIGUES MARQUES
Jenny, le 26 août 2017



MAIRIE

BP 23 - 2 bis, rue des Pyrénées
65690 BARBAZAN-DEBAT
Tél : 05 62 33 95 67 – Fax : 05 62 33 92 93
mairie.barbazan-debat65@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi Mardi Mercredi Vendredi
8h à 12h - 13h30 à 18h
Jeudi : 13h30 à 18h
Samedi : 10h à 12h